

Infos FCPE Collège Jacques Mauré

Castelginest, le 27 09 2020

Vous trouverez ci-dessous diverses informations sur la rentrée au Collège suite à notre Réunion FCPE Locale du Collège qui a eu lieu le jeudi 17 septembre.

M. Fougère, Principal de notre collège, était invité et a pu répondre à l'assemblée de parents présents.

Notre nouvelle Présidente Mme Géraldine Ruscassier rencontrera régulièrement le Principal et la 1ère rencontre a eu lieu le lundi 21 09.

Nous poursuivons ainsi notre objectif d'une information régulière des parents sur les enjeux et l'actualité scolaire

Vous pouvez nous contacter et transmettre vos avis et questionnements à :

fcpecollegecastelginest@gmail.com

1° Protocole sanitaire Covid :

M. Fougère explique que, dans l'ensemble, les élèves respectent bien les règles sanitaires et ce malgré la chaleur qui a été difficile à supporter durant les premières semaines, tant pour les adultes que pour les enfants et plus particulièrement dans les salles du 1er étage.

Il a été proposé dans l'après-midi un point fraîcheur aux enfants.

Il n'y avait alors aucun cas de Covid avéré connu dans l'établissement.

-->Rappel des Règles Covid

Si l'enfant a des symptômes (perte du goût et de l'odorat, fièvre, toux...maux de têtes...) et qu'une suspicion du Covid est alors envisagée : l'élève doit rester chez lui.

Si l'enfant est un cas contact direct avec une personne diagnostiquée positive au Covid : il doit rester chez lui.

Pour le processus de retour d'un élève ou d'un adulte qui a dû être isolé : il y a eu un allègement des règles pour le retour.

Il est possible de revenir avec un test PCR négatif ou bien un certificat du médecin ou même un engagement sur l'honneur des parents après les 7 jours d'isolement.

Il n'y a pas pour le moment de procédure particulière concernant le suivi des cours qui ait été mise en place pour les élèves absents sur l'ENT. Les élèves ont accès aux devoirs sur l'ENT et un camarade de classe devra lui transmettre les cours. La vie scolaire, dans le cas des élèves absents pour raison d'isolement Covid, peut faire les photocopies, à la demande de la famille, et le/la camarade peut venir les y chercher.

La récréation a été allongée de cinq minutes pour laisser le temps aux enfants de prendre l'air mais il n'y a pas de changement sur l'heure de sortie.

Il est rappelé que les élèves doivent arriver à 8h15 et doivent être en cours prêt à travailler à 8h30.

2° Présence des enseignants :

Tous les professeurs ont été affectés à leur poste : Me Mazière, Professeur d'anglais, a été remplacée le 21 09. Pas d'absentéisme dû au Covid dans l'équipe enseignante au 17 09 .
Les emplois du temps définitifs ont été donnés le lundi 21 septembre.

3° Point cantine :

Depuis quelques temps déjà et comme M. Fougère vous l'a dernièrement communiqué :

→ le personnel de la cantine effectuait quotidiennement un débrayage de 30 mn afin d'exprimer leur mal-être et leurs revendications sur le plan professionnel.

Difficultés en lien avec un manque d'effectif qui avait déjà été exposé précédemment en CA, avec le soutien de la FCPE, en raison de l'effectif du nombre d'élèves qui a fortement augmenté ces dernières années. Les difficultés se sont accrues avec le protocole sanitaire qui a dû être mis place. Ces agents sont des agents territoriaux (rattachés au Conseil départemental qui est leur employeur). Cette action a généré du retard pour la prise des repas des élèves et du retard pour la reprise des cours qui ont été signalés aux professeurs. Ce, afin d'éviter de noter des absences ou des retards dans le dossier des élèves.

Dans le cas où des retards auraient été notés alors que l'élève a respecté le passage de sa classe : n'hésitez pas à le faire savoir au Principal de manière à ce que ce retard soit effacé dans l'ENT. Jusqu'au 24 09 leur démarche et revendications étaient restées sans réponse. Un audit a eu lieu le mardi 22 09 par des techniciens du CD 31.

Nous avons été informé le 24 09 d'une **Bonne Nouvelle** :

Le service de la cantine a repris normalement.

Le poste « temporaire » qui était affecté en renfort depuis une semaine est pérennisé.

Un appui des techniciens du CD31 est mis en œuvre à effet immédiat pour améliorer l'organisation globale du service : restauration, accueil, ménage.

Le FCPE est partie prenante de la réflexion, elle est mobilisée depuis le début pour trouver une solution qui soit positive à la fois pour les agents et pour la qualité du service..

4° Sanctions et Punitions :

Le principal a noté qu'il y avait une confusion entre la notion de sanction et de punition : il envisage de refaire un point avec l'ensemble des professeurs.

5° La notion de « tenue correcte » au sein de l'établissement (cf règlement intérieur) :

Plusieurs parents dans l'assemblée ont sollicité le Principal sur ce point et plus particulièrement sur l'expression qui a pu être portée par quelques adultes du Collège vis à vis des filles essentiellement. Les parents demandent une vigilance de tous afin qu'il n'y ait pas de sexisme.

Le Principal a rappelé qu'il n'y a pas de nouveau règlement intérieur. Le règlement a été voté en CA (Conseil d'administration) et il est toujours le même.

Le principal est intervenu en début d'année auprès de 4 élèves, pour lesquelles il a contacté les parents, échangé avec eux.

M. Fougère a donné instruction aux professeurs de ne pas intervenir directement sur les cas de tenue vestimentaire qu'ils jugeaient problématiques et d'envoyer les enfants dans son bureau pour qu'il puisse juger en sa qualité de Principal du non-respect des règles ou pas.

Les parents d'élèves ont souhaité rappeler que les adultes du collège soient sensibilisés et vigilants sur la sémantique utilisée afin qu'aucun propos sexiste ne soit renvoyé aux élèves de la gent féminine.

Suite à ces remarques, le principal a exposé son souhait de proposer aux professeurs d'intervenir en

vie de classe et en EMC sur le sujet de la tenue et de l'égalité homme/femme.

→ **Notre fédération locale a soumis au Principal** l'idée de faire intervenir une association qui réalise des actions et interventions auprès de différents publics sur la thématique de l'égalité homme/femme.

La FCPE a aussi suggéré une participation au Parcours Laïque et Citoyen du conseil départemental, abonnement magazine thématique, conférence M. Fougère s'est déclaré ouvert à ces idées.

6° Aménagement des espaces extérieurs :

M. Fougère a remarqué que les espaces extérieurs sont mal agencés et pas très agréables (beaucoup de boue l'hiver, aride l'été...). De ce fait, il exprime vouloir travailler sur un projet de réaménagement avec la collaboration des élèves.

7° PAP :

Dans le contexte sanitaire actuel : le médecin scolaire ne valide plus les PAP.

Les PAP existants vont se poursuivre et les nouveaux vont être mis en place d'une manière plus simple entre le professeur principal, un représentant de l'établissement et les familles.

8° Modalités des rencontres Parents/ Professeurs :

Le calendrier global de suivi du travail des élèves serait le suivant :

→ novembre une première réunion parents : le 6 octobre à 17h30 (la FCPE a souligné à nouveau que cet horaire est trop tôt dans l'après-midi pour les parents qui ne travaillent pas à proximité du collège) ne concernera que les 6èmes.

Réunions pour chaque classe, animée par le professeur principal, qui expliquera notamment les évaluations nationales et leur utilisation, suivies des objectifs de l'année, puis passage des professeurs qui se présenteront et diront quelques mots sur la classe.

→ réunions parents/profs "classiques" pour les 5ème, 4ème et 3ème : prise de rdv avec les professeurs pour des échanges individualisés.

Ne pas hésiter à solliciter des rendez-vous si les familles en ressentent le besoin, même si les enseignants ne sont pas spécifiquement demandeurs pour leur enfant.

→ novembre aussi : diffusion mail et papier du bilan de mi-semestre, sur lequel la FCPE demande qu'il y ait au minimum une appréciation globale du professeur principal.

C'est essentiel signaler aux familles les enfants en difficultés, ou au contraire rassurer les familles (notamment pour les élèves moyens pour lesquels les couleurs /compétences ne sont pas vraiment très significatives.

→ en novembre également : réunions individualisées et ciblées des professeurs principaux avec les parents de 3ème concernés par le sujet de l'orientation

→ ensuite les conseils de classe du premier semestre sont avancés de 2 semaines, les 6èmes passeront en premier

→ cela permettra d'enchaîner rapidement sur une réunion parents professeurs classiques, sur rendez-vous individualisés pour les 6èmes

9° Stage des 3èmes :

Pas de consignes nationales ni académiques à ce jour.

Le premier conseil pédagogique de l'année a décidé de soumettre aux autorités académiques une demande de décalage de date : la période souhaitée est entre Février et Pâques.

Il y aura un mail de M. Fougère aux familles concernées quand une décision sera prise.

La FCPE a insisté sur la situation sanitaire qui rend difficile l'accueil de stagiaires dans des entreprises en difficultés et/ou en télétravail généralisé. Pour les élèves qui veulent faire un second stage en 3ème, c'est possible: lorsque c'est pour nourrir la réflexion sur un nécessaire projet d'orientation. Pour cela, il faut se signaler auprès de M. Fougère pour discuter des dates et évaluer la faisabilité (notamment avec l'évolution de la situation sanitaire).

9° Questions abordées par la FCPE suite aux demandes des familles :

→ **Instauration d'une réunion Parents Profs en début d'année** (fin septembre début octobre **par classe sur toutes les promos**): c'est un vrai manque pour les 4ème/ 5ème et 3ème.

Il est très important que les familles rencontrent les professeurs en début d'année et comprennent les attentes de l'année scolaire, le programme, les enjeux...Mais ces réunions doivent avoir lieu à des **horaires facilitant la présence des familles à partir de 18h au plus tôt.**

→ **Conseils de classes semestriels : demande de passage au trimestre :**

Pour rappel, le passage au semestre avait eu lieu pour permettre aux professeurs de travailler les nouveaux programmes et la mise en place de la réforme qui est effective depuis plus de 4 ans maintenant.

L'envoi du bilan couleur de novembre n'est pas suffisant pour une majorité de familles.

→ **Évaluations des élèves :**

Il faut évaluer les compétences (utilisation des couleurs) (qui permettront ensuite d'établir le nombre de point au Brevet avant le passage de l'examen). Cela tous les collèges le font.

Pour le collège J Mauré le choix s'est porté également sur la suppression des notes.

Le problème pour une grande proportion de familles est que le collège J Mauré est le seul du secteur à fonctionner comme cela.

C'est légal mais beaucoup de familles ne comprennent pas.

Les familles ne savent très souvent pas vraiment quel est le niveau de leur enfant, et les enfants non plus. La demande de beaucoup de familles est de fait un souhait d'harmonisation, afin que les élèves soient soumis aux mêmes évaluations.

Élections des représentants des parents d'élèves le 9 Octobre

Vous recevrez quelques jours avant : le matériel de vote par vos enfants.

N'oubliez pas de voter !

Vous pouvez transmettre toutes vos questions et demandes d'informations à l'équipe FCPE :

fcpecollegecastelginest@gmail.com

Nos positions et nos actions vous intéressent ? vous souhaitez échanger avec nous tout au long de l'année et bénéficier d'informations en temps réel sur le collège ? Vous aimeriez participer au conseil de classe de votre enfant ?

Rejoignez-nous ! Via le site dédié :

<https://www.fcpe-adhesion.fr/031/adhesion>

NB : cette adhésion ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% selon dispositions fiscales en vigueur

Une seule adhésion quel que soit le nombre d'enfants et leur établissement.